

Lundi 31 octobre 2016

## Edito



### La santé, sera-t-elle une priorité pour les présidentielles ?

Mesdames et Messieurs les présidents de CME,

La CNPCMEHP est restée en retrait durant les négociations conventionnelles, fidèle à son principe de neutralité syndicale, puisqu'elle représente le collectif médical en établissement et respecte l'engagement syndical de chaque individu.

Cela ne nous interdit pas une analyse. Cette nouvelle convention est clivante, avec un sentiment de fracture entre les médecins spécialistes en médecine générale et les médecins spécialistes d'organes, tout comme l'est la Loi de Modernisation du Système de santé avec le clivage secteur public et secteur privé.

Et pourtant, l'avenir passe par la mise en commun de nos forces, des données médicales expertisées que nous détenons et qui sont notre valeur ajoutée, afin de faire face aux défis de demain que sont l'intelligence artificielle, et ce que l'on nomme les « GAFA ». Nous voyons bien que le PFLSS ne change rien et continue à cliver en jouant secteur 1 contre secteur 2 (indemnisation pour congés maternité), vaccination par les pharmaciens, ou en détournant les principes conventionnels (forfaits techniques en radiologie.... Aujourd'hui !!!)

**Les débats pour les présidentielles se multiplient, mais la santé ne semble pas plus qu'en 2012 être un des sujets porteurs pour 2017. Il nous appartient donc d'insister pour contrebalancer cette tendance mortifère pour nous.**

C'est ainsi que le 18 novembre prochain notre journée nationale sera principalement consacrée à un échange avec nos hommes et femmes politiques qui ont participé aux débats parlementaires sur la LMSS, et qui sont engagés de près et de loin dans la campagne pour les présidentielles de 2017.

**Dans la continuité du livre blanc que nous avons publié en 2013**, et qui est encore d'actualité le débat devra porter sur

- La reconnaissance de cette double compétence qu'ont la plupart des médecins libéraux exerçant à la fois en établissement et en ville. Cette double compétence doit mettre les praticiens exerçant en établissements au cœur de la constitution de plates formes territoriales capables de rivaliser avec des GHT qui poussent comme des champignons et qui ne vont pas tarder à être la colonne vertébrale de l'organisation territoriale tous secteurs confondus.

- La reconnaissance du temps passé, non pas à faire un travail de qualité et sécurisé pour nos patients, mais celui passé à organiser la qualité, la gestion des risques, rôle de la CME avec l'établissement. Les différentes conventions et la dernière n'a pas beaucoup évolué, sont surtout le rendez-vous de l'éternel rattrapage d'une valeur financière d'actes médicaux constamment sous-valorisés.
- La reconnaissance de la place et du travail des CME, de l'organisation en régions, et « l'abandon de la désignation par autrui » de ses représentants dans les différentes instances réglementaires
- L'appui à la constitution d'entreprise médicales, ou les médecins organisés sont mis en situation de gérer leur propre concurrence, tant dans la multidisciplinarité que dans la dimension multi professionnelle ; de proposer en matière d'accessibilité aux soins, offrant aux établissements de santé une véritable valeur ajoutée aux plates formes territoriales qu'il appellent de leurs vœux. Des expériences de plus en plus nombreuses se développent dans différentes régions, il faut les observer et vraisemblablement les reproduire.
- L'accessibilité aux soins qui ne peut être vu que sous l'angle de la coercition irréaliste à une époque où le médecin a une famille, une femme qui a un emploi, et ne peut trouver les services qui ont souvent déserté ces zones. Il faut absolument reprendre l'idée « d'organiser et renforcer la périphérie de ces territoires en utilisant les moyens modernes de communication.

Il faudra bien poser la question une fois pour toute de la pérennité d'un système original en Europe qui repose sur la dualité d'un secteur public et privé et qui a certains avantages qu'il ne faut pas nier.

**Je vous invite donc à venir nombreux à notre [XXIème journée de présidents de CME de l'hospitalisation privée à Paris, le vendredi 18 novembre 2016.](#)**

**Dr Jean Luc BARON**

**Président de la CNPCMEHP**